

Alliance des indépendants : le déclin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 861

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le déclin

■ (réd) La salade de l'Alliance des Indépendants est-elle plus verte que celle du Parti écologiste ? Nous l'ignorons, mais elle paraît moins fraîche depuis les récentes élections cantonales zurichoises et en observant les résultats de l'AdI depuis sa première apparition en 1935.

Représentation parlementaire (AdI)

	ZH-1	ZH-2	CH-3	CH-4
1935	-	5	7	3
1939	15	5	9	4
1943	29	5	7	3
1947	20	6	8	3
1951	23	6	10	4
1955	18	6	10	5
1959	19	5	10	5
1963	18	5	10	5
1967	31	9	16	6
1971	26	6	13	6
1975	20	6	11	6
1979	14	4	8	5
1983	12	4	8	5
1987	10	?	?	?

ZH-1 Elus de l'AdI au Grand conseil de Zurich

ZH-2 Elus zurichoises de l'AdI au Conseil national (CN)

CH-3 Elus de l'AdI au CN

CH-4 Nombre de cantons avec des élus de l'AdI au CN

L'évolution depuis 1967 ne semble pas justifier la revendication d'un siège au Conseil fédéral ; la vision de ceux qui imaginent l'entrée du président Franz Jaeger à l'exécutif fédéral relève de la politique-fiction. Signe clair du déclin, ou plutôt des dissensions internes de l'AdI, l'abandon de fait du projet d'initiative populaire demandant une nouvelle politique agricole, plus respectueuse de l'environnement ... et des petites exploitations, avec prix différenciés, versements compensatoires, taxes sur les engrais, etc. Cette idée, venue tout droit des indépendants saint-gallois et autres verts de l'Alliance, avait tout pour déplaire au "pape agricole" du groupe, Walter Biel, conseiller national et directeur Migros.

D'accord, pour une fois

■ (fb) Requérants d'asile, fonctionnaires, droits populaires, Nicaragua... En de nombreuses occasions ces dernières semaines, *Entreprise romande* a eu l'occasion de citer DP à l'appui ou en contre-point de ses thèses. Une fois n'est pas coutume, le dernier numéro de "l'hebdomadaire des chefs d'entreprise et des cadres" offre ample matière à la réciprocité.

Tout d'abord avec ce rapprochement judicieux publié sous le titre "C'est pas moi, M'sieu!" (on vous le livre in extenso):

"La protection de l'air dont on rêve ne saurait être efficace que si des mesures aussi prises à l'encontre des pollutions industrielles et des chauffages à mazout. C'est ce qu'affirmait M. Jean Py, vice-président de l'Association des commerces de gros et importateurs de la branche automobile, lors de l'inauguration du dernier Salon de l'auto de Genève.

Suite aux progrès enregistrés ces vingt dernières années, le chauffage des bâtiments présente des valeurs polluantes beaucoup plus faibles que ce n'est le cas pour les moteurs à explosion des véhicules. C'est l'Association des entreprises suisses de brûleurs à mazout et à gaz qui vient de le relever.

Na!"

A relever également, sous la plume du même auteur (Didier Fleck, rédacteur en chef) un éditorial sur l'inanité d'attendre une amélioration de la protection de l'environnement de la seule prise de conscience individuelle.

"[...] osons l'écrire, aucun succès dans ce domaine n'a eu l'autodiscipline pour seule origine. Bien au contraire, toutes les mesures de quelque portée ont été imposées par l'autorité, soit à la suite d'un vote populaire, soit par une décision de nature réglementaire, plus ou moins bien accueillie." Plus loin : "Compte tenu des coûts qu'elle entraîne, et même si elle génère aussi des activités économiques de plus en plus nombreuses et rentables, la préservation de notre milieu vital est devenue un luxe, que nous pourrions bien payer d'une réduction (ou d'une moindre augmentation) de notre niveau de vie. Ce qui, admettons-le en passant, vaut encore mieux que de crever la bouche ouverte sur un tas d'or ou derrière une rutilante limousine vomissant des nuages délétères. Ou d'être finalement contraints à imposer des interdictions absolues par excès de libéralisme initial." Et de lancer un appel à l'internationalisation du combat écologique pour lutter contre la sous-enchère des pays de l'est ou du tiers-monde.

Bizarreries dans la chimie ...

■ 1986 n'aura été l'année de LA catastrophe que pour les détracteurs de Sandoz. L'accident de Schweizerhalle n'a pas empêché le chiffre d'affaires de la firme bâloise d'augmenter de 8,4% l'an dernier. Le bénéfice net est en hausse de 14% et les investissements de 82%. Pour le groupe américain Union Carbide, Bhopal est encore plus loin, puisque la firme voit son bénéfice net augmenter de 74% au premier trimestre 87 par rapport à la période correspondante de 86. Quant à Ciba-Geigy, affectée par la chute du dollar, elle prévoit une nouvelle baisse de son chiffre d'affaires en 87. Doit-on lui souhaiter un accident ?

... et à la B.C.V.

■ Intéressant ce commentaire du directeur de la Banque cantonale vaudoise sur l'exercice 1986 pour ceux qui voient une banque cantonale sous l'image d'un établissement de prêts, dont les bénéfices ne sont faits que de la marge entre les intérêts passifs et actifs.

"Pour la première fois dans l'histoire de la BCV, les recettes tirées de l'ensemble des opérations de commissions ont été supérieures à la marge globale d'intérêt".

A relever qu'elles ont augmenté de 11 millions (+ 15 %) sur une seule année !